

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Voiture de tourisme	V W		2 4 - Plexibus 3/4 t. moteur 1500		1964	4° 3 1 2-D	
Caractéristiques "24" sur plaquette du constructeur, à droite dans coffre-moteur, -							
A partir N° châssis 1.144.303 *) Carburant essence Nombre de cylindres 4							
Constructeur du châssis Volkswagenwerk AG, Werk Hannover (D) - Importateur AMAG, Schinznach-Bad							
N° du châssis frappé à l'arrière, à droite dans coffre-moteur, à côté du moteur + s.plaquette *)							
N° du moteur frappé sur partie supérieure du carter, à côté du carburateur							
Type du moteur 42 PS - 1500 - à cylindres opposés, horizontal, OHV							
Position du mot. arrière Frein-moteur							
Cylindrée 1'493 cm³ Frein de remorque							
Temps 4 Transmission tout synchron. Treuil/Cabest.							
Refroidissement air (turbo) Nombre vit. avant 4 Crochet rem.							
Entraînement arrière Vitesse en 1 ^{re} 23 Voie avant 1'370							
Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. 105 Voie arrière 1'360							
Nombre de pneus 4 Bloquage différentiel Diam. de braq. 12,00							
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	505	635	1'140	Dimension	6,40-15	6,40-15	Longueur
Charge utile	345	380	725	Charge pneu	530	530	Largeur
Total	850	1'015	1'865		4 lly		Hauteur
Gar. de fabr.	950	1'015	1'865				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2 + 1 D + 1 AR			Porte à faux arr.
Direction: position à gauche - avancée				Marque du moteur V W			C.V. frein 42 DIN
Alésage 83				Course 69			C.V. Impôts 7,60
Forme de la carrosserie limousine avec toit repliable							
Nombre de places: total 9 (avant 3 milieu 3 arr. 3)							
Places debout							

Phares: marque 2/ BOSCH GM 2370 LA	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux, asymétriques	AV = séparés au-dessus des phares (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR = au-dessus des feux stop/AR (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrière 2/ combinés avec feux stop	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs 2/ sous clignot. et sur feux rouges	Rétroviseur 2/ de chaque côté extérieur cabine
Feu stop 2/ combinés avec feux arrière	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle pr plaque normale seulement	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 6 Volts	
Mesure du bruit 77-78 dB à 3'000 t/min -	avertisseur = 90 dB

Observations et exceptions

*) Identification: Voir 2ème plaquette du constructeur, à droite, à l'avant de la paroi intermédiaire, derrière le dossier.



Voir carte séparée avec explication du code.

Suisse

No code

Répétition du No du châssis

Ce No de code doit être noté au verso du rapport d'expertise sous "Remarques".

Cette carte remplace le BT-4'315 du 4.7.63
Identification

Lieu et date de l'expertise-type

Zurich, 4.7./15.11.63.

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type	
Voiture de tourisme	V W		2 4 - Flexibus 3/4 t moteur 1500		année	N°	
					1964	4' 3 1 2-D	
Caractéristiques "24" sur plaquette du constructeur, à droite dans coffre-moteur, -							
A partir N° châssis 1.144.303 *)			Carburant	essence	Nombre de cylindres 4		
Constructeur du châssis Volkswagenwerk AG, Werk Hannover (D) - Importateur AMAG, Schinznach-Bad							
N° du châssis frappé à l'arrière, à droite dans coffre-moteur, à côté du moteur + s. plaquette *)							
N° du moteur frappé sur partie supérieure du carter, à côté du carburateur							
Type du moteur 42 PS - 1500 - à cylindres opposés, horizontal, OHV							
Position du mot. arrière		Frein-moteur					
Cylindrée	1'493 cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission tout synchron.		Treuil/Cabest.			
Refroidissement air (turbo)	Nombre vit. avant		4	Crochet rem.			
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}	23	Voie avant	1'370	Longueur	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	105	Voie arrière	1'360	Largeur	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq.	12,00	Hauteur	
					Porte à faux arr.	880	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	505	635	1'140	Dimension	6,40-15	6,40-15	Longueur
Charge utile	345	380	725	Charge pneu	530	530	Largeur
Total	850	1'015	1'865		4 ply		Hauteur
Gar. de fabr.	950	1'015	1'865				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2 + 1 D + 1 AR			Porte à faux arr.
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur		V W	C.V. frein 42 DIN
Alésage		83		Course		69	C.V. impôts 7,60
Forme de la carrosserie		limousine avec toit repliable					
Nombre de places: total		9		(avant 3 milieu 3 arr. 3)			Places debout

Phares: marque 2/ BOSCH GM 2370 LA	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux, asymétriques	AV = séparés au-dessus des phares (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR = au-dessus des feux stop/AR (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières 2/ combinés avec feux stop	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs 2/ sous clignot. et sur feux rouges	Rétroviseur 2/ de chaque côté extérieur cabine
Feu stop 2/ combinés avec feux arrières	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle pr plaquo normale seulement	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 6 Volts	
Mesure du bruit 77-78 bB à 3'000 t/min -	avertisseur = 90 dB

Observations et exceptions

*) Identification: Voir 2ème plaquette du constructeur, à droite, à l'avant de la paroi intermédiaire, derrière le dossier.



Voir carte séparée avec explication du code.

Suisse

No code

Répétition du No du châssis

Ce No de code doit être noté au verso du rapport d'expertise sous "Remarques".

Cette carte remplace le BT-4'315 du 4.7.63
Identification

Lieu et date de l'expertise-type

Zurich, 4.7./15.11.63.

La Commission d'expertise-type